

mirent en frais de travailler à la couverture du bâtiment. Les Iroquois les voyant ainsi sans défense trouvèrent le moment favorable pour se livrer à leurs instincts de lâche cruauté; chacun d'eux ayant choisi sa victime, ils saisirent leurs arquebuses et les déchargèrent sur les trois Français, qu'ils tuèrent sur place comme de vulgaires moineaux et firent ainsi tomber du toit et rouler à leurs pieds.

Aussi barbares que perfides, ces sauvages s'empressèrent d'arracher la peau du crâne à Nicolas Godé et à Jacques Noël; puis ils coupèrent la tête de Jean de Saint-Père afin de ne pas briser sa belle chevelure, qu'ils voulaient exhiber triomphalement dans leur bourgade ⁽³⁾.

Les auteurs de ce triple assassinat prirent aussitôt la fuite, emportant avec eux les sanglants trophées témoignant de leur forfait. Il se produisit alors un phénomène étrange dont parlent plusieurs auteurs et qui nous paraît être un cas d'hallucination de l'ouïe. La vénérable Soeur Marguerite Bourgeois en fait mention en ces termes: " Les sauvages ayant emporté la tête de Saint-Père pour avoir sa belle chevelure, on rapporta peu de jours après que cette tête leur parlait. M. Cuillériier (qui, ayant été pris, était dans leur pays) a attesté que cela était vrai; d'autres ont assuré ausssi que la tête parlait et que les sauvages l'ont entendue plusieurs fois. "

Dollier de Casson fait également mention de cette hallucination ou de ce prodige; il dit que la tête de Saint-Père ajoutait à ses reproches la prédiction du triomphe définitif des Français sur leurs féroces ennemis.

En apprenant l'attentat du 25 octobre, M. d'Ailleboust ordonna d'arrêter et de faire prisonniers tous les Iroquois, à quelque tribu qu'ils appartenissent, qui se trouvaient alors à Québec, aux Trois-Rivières et à Montréal. Les Iroquois avaient cru s'assurer l'impunité en obtenant la création de l'établissement de Gaunentaha;

⁽³⁾ Godé, Saint-Père et Noël furent inhumés dans le même tombeau. Godé avait soixante-quatorze ans; Saint-Père en avait trente-neuf.